

ministère
éducation
nationale



éduscol



Personnalisation des parcours

Modules de formation
pour les enseignants

Séquence d'histoire pour la classe de 3ème

Ressources disciplinaires pour les enseignants du second degré :
adapter sa pédagogie au collège et au lycée à des élèves en situation de
handicap sensoriel, moteur ou ayant des troubles des apprentissages

Septembre 2013

Préambule

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées repose sur deux piliers : l'accessibilité (accès à tout pour tous) et la compensation (mesures individuelles rétablissant l'égalité des droits et des chances).

Pour les élèves en situation de handicap, elle pose le principe de la scolarisation prioritaire en milieu scolaire ordinaire.

Comme tous les autres, les élèves en situation de handicap se voient fixer des objectifs d'apprentissage. Ces objectifs reposent sur les programmes scolaires en vigueur et sur le socle commun. C'est au quotidien, au sein de chaque classe de collège ou de lycée, à travers des démarches pédagogiques adaptées, que les professeurs peuvent mettre en œuvre les conditions d'une accessibilité pédagogique réussie.

Il n'y a pas de réponse commune à tous : chaque élève a des besoins éducatifs particuliers qui nécessitent des adaptations pédagogiques spécifiques. Les documents présentés proposent des aménagements différenciés en fonction des troubles : sensoriels, moteurs ou troubles des apprentissages. Ils sont destinés à tout enseignant du second degré qui scolarise un élève en situation de handicap et proposent des exemples d'adaptations pédagogiques à mettre en œuvre.

On ne verra que des avantages à ce que le professeur, avec l'accord du jeune en situation de handicap, explique aux autres élèves la nécessité de mettre en place les aménagements pédagogiques. Ces adaptations peuvent également être profitables à tous les élèves, notamment en difficulté.

Les séquences de collège portent sur des éléments du programme d'enseignement, de 6e ou de 5e d'une part, de 3e de l'autre, avec des compétences associées au socle commun de connaissances et de compétences.

Les séquences de lycée ont comme thème plus transversal les méthodes de travail à acquérir pour valoriser la production intellectuelle, en vue de préparer au mieux aux examens et, en arrière-plan, « d'amortir le choc » ressenti par beaucoup d'étudiants handicapés à leur entrée dans l'enseignement supérieur, où l'autonomie est le maître mot.

Chaque document comporte :

- un résumé introductif de la séquence (niveau, discipline, objectifs, compétences visées) ;
- les pré-requis dans l'apprentissage ;
- le déroulement pédagogique ;
- un sommaire des séances ;
- un tableau de synthèse incluant des liens vers des ressources disponibles. (consignes, supports, adaptations proposées en fonction du trouble) ;
- une séance d'évaluation adaptée.

Les séances proposées ont été rédigées par des enseignants du second degré, avec l'appui des corps d'inspection. Elles ont été validées dans leur principe et leur contenu par les inspecteurs généraux des disciplines concernées. Leurs noms et qualités figurent en fin du document.

Séquence d'histoire pour la classe de 3ème

Chap. 3 Les totalitarismes dans les années 1930

Séquence réalisée par Th. Gozzi (enseignant hist géo ec, titulaire du 2CA-SH option B), **relue par** P. Girou (enseignant(es) hist géo ec), M. Malbaut, E. Di Spigno (enseignant(es) hist géo ec, titulaires du 2CA-SH option D), Annaïk Formont (coordinatrice ULIS), et **validée par** C. Biaggi (IGEN, groupe d'histoire et géographie).

Niveau : 3^{ème}

Discipline : Histoire

Thème : Chap. 3.2

Le totalitarisme nazi

1. Problématique :

Quelles sont les caractéristiques du régime nazi ?

2. Objectif :

Caractériser le régime nazi à travers ses pratiques : l'étude doit mettre en relation l'idéologie et les pratiques du régime. La séquence mise en œuvre doit mettre les élèves en situation d'apprentissage à partir de documents variés. Comment travailler les capacités mises en œuvre dans cette séquence et les évaluer ?

3. Les capacités interrogées et mises en œuvre sont :

- **Connaître, utiliser des repères** : Hitler au pouvoir : 1933-1945 ; Les lois de Nuremberg : 1935.
- **Connaître, utiliser des notions** : antisémitisme, racisme, nationalisme, totalitarisme.
- **Remobiliser des repères** : l'armistice : La révolution russe : 1917, 11 novembre 1918 ; La carte de l'Europe au lendemain des traités.
- **Etudier, confronter des documents de différentes natures.**
- **Rédiger un développement construit** : décrire et raconter les caractéristiques du régime nazi.

4. Pré requis :

- Dans le ou les chapitres précédents :
- la notion de totalitarisme a fait l'objet d'une première approche à travers la mise en place et les composantes du stalinisme.
- La notion de propagande et de représentation de la réalité à des fins politiques a été vue.
- Le vocabulaire de l'image (fixe et cinéma) a été étudié.

5. Durée estimée de la séquence :

3 heures.

6. Scénario, stratégie pédagogique, activité :

Les élèves abordent la question par un document central (un extrait vidéo) dont la finalité est de leur permettre d'entrer dans la question et de mémoriser des repères. Interrogés à l'oral sur cet extrait, les élèves sont par la suite mis en activité sur des documents variés en répondant seul ou collectivement à des questions. Le professeur circule dans la classe et aide à la rédaction des réponses.

Après chaque étude de document, une trace écrite est rédigée. Elle est ramassée et évaluée (note) et rendue lors de la séance suivante. Un développement construit est élaboré en fin de séquence et répond à la problématique posée. Il tient lieu d'évaluation et de trace écrite pour la leçon.

7. Plan de la séquence :

Séance 1 :

1. Entrée dans le thème par un document central [30 minutes]

Doc 1 Extrait d'un documentaire-vidéo des actualités Pathé de septembre 1935 tiré des archives de l'INA.

Source : <http://www.ina.fr/fresques/jalons/fiche-media/InaEdu02028/le-parti-nazi-tient-son-7eme-congres-annuel-a-nuremberg.html>

Capacités : connaître, utiliser des repères, identifier un document, décrire un document de propagande.

2. Les élèves caractérisent le nazisme : quelle est la relation entre l'idéologie et les pratiques du régime ?

2A. Les blessures du nationalisme allemand [25 minutes]

Doc 2 : Carte postale de 1919 intitulée « le coup de poignard dans le dos »

Source : La Carte postale antisémite, de l'affaire Dreyfus à la Shoah, G. Silvain, J. Kotek, Ed. Berg, 2005.

Capacités : décrire, identifier un document, connaître et utiliser des repères.

Séance 2 :

Distribution des traces écrites corrigées et notées. [5 minutes]

2B. La conception inégalitaire des peuples et des races : le racisme et l'antisémitisme [20 minutes]

Doc 3 et 4 : extrait de Mein Kampf, 1925, sur « la théorie des races » et extrait des lois de Nuremberg, 1935.

Capacités : identifier, confronter deux documents

2C. La politique de l'espace vital [15 minutes]

Doc 5 : extrait de Mein Kampf, 1925.

Capacité : étudier un document

3. La nazification de la population allemande

3A. L'asservissement des esprits [15 minutes]

Doc 1 extrait vidéo de Leni Riefenstahl

Capacité : étudier un document.

Séance 3 :

Distribution des traces écrites corrigées et notées. [5 minutes]

3B. La brutalité et la violence [20 minutes]

Doc 6 : Tableau chiffré réalisé à partir du site du Mémorial du camp de concentration de Dachau (1933-1938)

Sources : <http://www.kz-gedenkstaette-dachau.de/informations-visiteurs.html> (site du Mémorial de Dachau) et <http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=71>

Capacité : lire un tableau, confronter deux documents.

3C. L'embrigadement de la jeunesse [15 minutes]

Doc 7 : affiche de propagande nazie de 1935 « La jeunesse sert le Führer »

Source : manuel scolaire de 3e.

Capacité : décrire un document de propagande

Correction des conclusions rédigées qui sont la trace écrite de la leçon. Distribution et lecture (première mémorisation) de la leçon. [15 minutes].

8. Lecture du tableau proposant des adaptations.

La fiche suivante présente une séquence qui s'appuie sur des études de quatre types de documents (vidéo, images, textes et tableaux). Elle vise à proposer des adaptations expérimentées en classe permettant à des élèves à besoin particulier d'acquérir les capacités exigées. Elle expose une séquence mais n'en respecte pas le déroulement. Le plan s'attache à présenter la forme de la séquence et des séances (I), les différents langages (II), l'accès au contenu, le travail sur les capacités (III) et les évaluations (IV).

Discipline : histoire : Le totalitarisme nazi

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
I La forme de la séquence et des séances			
Préalable : organiser son cours		 DYSPRAXIE DYSLEXIE Le repérage difficile car l'identification des contenus et de leur nature.	Le choix des codes pour repérer les leçons est déterminant. Par exemple H pour Histoire, G pour géo, EC pour éducation civique. Il est indispensable de bien signifier quelle est la fonction de la fiche : leçon, document, exercice, ... Numéroter les pages, les coller dans un cahier, les agraffer ou les relier permet de faciliter l'organisation.
Bilan : la ritualisation de la forme est essentielle pour faciliter le repérage chez les élèves à besoin éducatif particulier et les libérer de la surcharge cognitive.			

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
II Lire différents langages			
1. Lire une image, un extrait vidéo			
Prérequis : le vocabulaire de l'image a été acquis lors d'apprentissages spécifiques durant les trois niveaux du collège de manière transdisciplinaire, en particulier à travers l'histoire des arts. Il est réactivé à chaque description.			
<p>Doc 1 Extrait d'un documentaire-vidéo des actualités Pathé de septembre 1935 tiré des archives de l'INA.</p> <p>Les images sont de Leni Riefenstahl et montrent un congrès nazi à Nuremberg.</p> <p>Source : http://www.ina.fr/fresques/jalons/fiche-media/InaEdu02028/le-parti-nazi-tient-son-7eme-congres-annuel-a-nuremberg.html</p> <p>Capacités : connaître, utiliser des repères, identifier un document, décrire un document de propagande.</p>	<p>Le doc 1 est à la fois un document d'accroche et le document central de la séquence. Il permet de définir la problématique. L'image est décrite oralement.</p>	 <p>Voir et entendre un extrait de documentaire vidéo quand on ne voit pas ou n'entend pas.</p>	<p>Outils : pour certains films, l'Association Valentin Haüy propose une audio-description http://www.avh.asso.fr/rubriques/audiovision/audiovision.php. On peut s'inspirer de leur technique pour préparer son intervention.</p> <p>Le film est décrit par l'enseignant plan par plan en utilisant le vocabulaire de l'image (cadre, position de la caméra, choix sonores, esthétique...). Les commentaires se font en direct ou en faisant des arrêts sur images pour ne pas perturber le visionnage et l'écoute.</p> <p>Démarche :</p> <p>On peut demander à des élèves qui voient de décrire. L'enseignant cadre et corrige. L'élève qui ne voit pas n'est jamais laissé pour compte. On peut lui faire prendre les positions des personnages de l'image et le questionner après la description.</p>
<p>Doc 2 Carte postale de 1919 intitulée « le coup de poignard dans le dos »</p> <p>Source : La Carte postale antisémite, de l'affaire Dreyfus à la Shoah, G. Silvain, J. Kotek, Ed. Berg, 2005.</p>	<p>Les élèves étudient des documents iconographiques pour saisir des éléments du contexte et abordent à l'oral avec l'enseignant les notions de nationalisme et d'antisémitisme. Ils rédigent ensuite leurs réponses seul.</p>	 DYSPRAXIE <p>Lire un document iconographique : carte postale, affiche.</p>	<p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'image projetée au tableau est complétée par une image distribuée aux élèves malvoyants. • l'image est nette, en couleur et suffisamment grande. • Une description écrite accompagne également le

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
<p>Capacités : décrire, identifier un document, connaître et utiliser des repères.</p> <p>Doc 7 : affiche de propagande nazie de 1935 « La jeunesse sert le Führer »</p> <p>Source : manuel scolaire de 3e.</p> <p>Capacité : décrire un document de propagande.</p>			<p>document.</p> <p>Il est important de réfléchir aux éléments qu'on donne dans cette description et à ceux qui seront apportés par l'élève. Il faut décrire sans entrer dans l'analyse : proposer une adaptation mais pas une aide.</p>
2. Lire un texte			
<ul style="list-style-type: none"> • Doc 3 et 4 : extrait de Mein Kampf, 1925, sur « la théorie des races » et extrait des lois de Nuremberg, 1935. <p>Capacités : identifier, confronter deux documents.</p> <p>Doc 5 : extrait de Mein Kampf, 1925.</p> <p>Capacité : étudier un document.</p>	<p>Les élèves étudient des textes pour caractériser à l'oral le régime nazi en confrontant son idéologie à ses pratiques. Ils rédigent ensuite leurs réponses.</p>	 <p>DYSPRAXIE DYSLEXIE</p> <p>Lire un texte.</p>	<p>Pré requis :</p> <p>Compréhension du vocabulaire et du sens.</p> <p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des extraits courts et décrypter le vocabulaire difficile. • Les textes sont donnés à la convenance de l'élève. Ils sont donc scannés en utilisant un logiciel de reconnaissance optique de caractères (en anglais initiales OCR) et distribués en numérique via une clé USB si les élèves sont équipés de bloc-notes braille (format rtf ou txt) ou d'ordinateur ou sur papier en braille intégral ou abrégé ou dans une police de caractères confortable. Utiliser une police de caractères sans jambage (type Arial ou Verdana) suffisant grande (14) pour faciliter la prise d'indices. On évite l'italique. • Le texte doit être aéré, réponses à la ligne, questions soulignées, surlignées ou en gras pour être

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
			<p>facilement différenciées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les interlignes des questions peuvent être augmentés pour faciliter la lecture, le repérage et limiter les oublis. • Chaque question doit être numérotée pour éviter les consignes multiples. On peut également décider d'un code (souligné, gras, surligné) pour pointer les consignes multiples. • On peut utiliser le logiciel téléchargeable sur http://college.dargent.free.fr/spip.php?article682 qui modifie l'espacement des caractères.
<p>3. Lire un tableau</p> <p>Prérequis : Lire un tableau à double entrée, travail en lien avec les mathématiques.</p>			
<p>Doc 6 : Tableau chiffré réalisé à partir du site du Mémorial du camp de concentration de Dachau (1933-1938)</p> <p>Sources : http://www.kz-gedenkstaette-dachau.de/informations-visiteurs.html (site du Mémorial de Dachau) et http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=71</p> <p>Capacité : lire un tableau, confronter deux documents.</p>	<p>Les élèves étudient un tableau pour caractériser à l'oral la nazification de la société par la violence et rédigent ensuite leurs réponses.</p>	<p> DYS PRAXIE</p> <p>Lire un tableau.</p>	<p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les élèves équipés de bloc-notes braille ou d'ordinateur, il est intéressant de fournir en plus du tableau sous forme numérique, un exemplaire papier qui est souvent plus lisible en braille ou dans la police de caractère préférentielle. En braille le tableau sera repensé. Le nombre de caractères sur une ligne dépend du paramétrage de l'imprimante braille (emboseuse) dont vous disposez. • Le braille abrégé peut être un recours intéressant si l'élève le lit. • Pour les polices Arial ou Verdana, il faut également tenir compte du grossissement quand on construit le tableau. • Garder à l'esprit qu'un tableau est synthétique et que si sa transcription ne l'est plus, il n'a plus de sens. La

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
			<p>lecture par l'enseignant ou les autres élèves est donc plus pertinente qu'un tableau trop agrandi et illisible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves malvoyants seront aidés par des couleurs qui s'opposent comme le bleu et le jaune (fond bleu caractères jaune et réciproquement). • A la lecture, on peut compléter son propos par des repères couleur qui aideront les élèves dyspraxiques.
<p>Bilan :</p> <p>Pour des élèves à besoin particulier, la forme est déterminante.</p> <p>L'accessibilité des documents (forme et lecture) est essentielle pour l'accès au savoir des élèves avec troubles dys ou sensoriel.</p> <p>Il est donc indispensable de faciliter l'accès au contenu et de proposer à l'élève des documents qu'il peut s'approprier. Le manuel est ressource mais en fonction du trouble les images et les textes seront scannés, adaptés et proposés à l'élève au plus près de ses besoins. L'élève peut également utiliser un télé-agrandisseur ou un livre numérique. Ce travail sur l'accessibilité libère l'élève du poids de l'énergie cognitive qu'il dépenserait dans la recherche du cadre de travail (discipline, nature de la fiche), dans l'organisation de ses documents et devant un texte ou une image illisible pour lui.</p>			

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
III Accéder au contenu et travailler des capacités			
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et utiliser des repères 	Collectivement chaque document est lu et décrypté à l'oral. Les dates sont systématiquement pointées par l'enseignant et les élèves.	DYSLEXIE DYSPRAXIE Difficulté pour mémoriser les repères.	Outils : Les dates sont surlignées Démarche de mémorisation : Les dates sont réinvesties d'un cours à l'autre, dans les questions et dans la rédaction. <ul style="list-style-type: none"> • Hitler au pouvoir : 1933-1945 • les lois de Nuremberg : 1935
Identifier un document : nature, date, lieu, auteur et source.	Les consignes sont lues par les élèves et l'enseignant qui vérifie qu'elles soient bien comprises.	 DYSLEXIE DYSPRAXIE Difficulté à comprendre une consigne.	Il est indispensable de ritualiser en employant toujours la même consigne.
Décrire un document de propagande :	Les élèves décrivent à l'oral des documents. L'enseignant veille à ce qu'ils prennent des précautions avec des documents de propagande.	 Le décalage entre la réalité et la représentation de la réalité à des fins politiques est difficile à appréhender pour des élèves malentendants.	Pré requis : <ul style="list-style-type: none"> • La notion de représentation au cinéma est travaillée dès la classe de Sixième. On apprend aux élèves qu'il existe une distance entre les faits réels et les choix opérés pour les montrer et les travestir. • La présentation du document a donc une place déterminante dans l'étude du document. • Les marqueurs du nazisme (croix gammée, salut nazi) permettent d'insister sur cette notion de représentation idéologique dans le cadre de la propagande nazie.
	Les élèves relèvent à l'oral les indices qui permettent de caractériser un document de propagande. Ils réinvestissent ces indices à l'écrit.	 Accès difficile aux symboles et à la conceptualisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'un texte court. • Questions bien identifiées.

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
	Les élèves relèvent à l'oral des indices pour présenter Adolf Hitler et le parti nazi et les reportent à l'écrit.	 Symboles que l'élève ne voit pas	Outils : • Les symboles nazis sont montrés sur un support en relief.
Etudier un document	Les élèves étudient à l'oral et à l'écrit des documents.	  DYSLEXIE DYSPARAXIE Difficulté à maîtriser un vocabulaire spécifique	Démarche : • Le vocabulaire spécifique est signalé, épelé et expliqué par l'enseignant et les élèves (antisémitisme nationalisme, espace vital). Ce vocabulaire doit être limité pour favoriser son acquisition. • Les élèves peuvent construire au brouillon ou bénéficier d'un lexique qui reprendra ce vocabulaire spécifique.
Confronter des documents	Les élèves confrontent à l'oral et à l'écrit des documents pour mettre en relation le projet idéologique du nazisme et ses pratiques.	  DYSLEXIE DYSPRAXIE Difficulté à mener une tâche complexe	• Les questions sont abordées peu à peu : la trace écrite est rédigée progressivement et fait l'objet d'une synthèse en fin de séquence.
	La confrontation des documents permet aux élèves de comprendre que l'asservissement des esprits par la propagande, l'usage de la violence, contribuent à la nazification de la société allemande.		Le morcellement des tâches est un recours intéressant qui va à l'encontre des instructions officielles. Cette compensation n'a donc de sens que si les étayages sont ôtés peu à peu et qu'elle vise l'acquisition de la capacité à mener une tâche complexe.
Bilan :			
L'acquisition du savoir par les images est favorable aux élèves dyslexiques qui ne sont plus en situation de handicap quand il n'y a pas de texte.			
En aucune manière, on ne modifie le document original dans son contenu mais celui ci est lu une première fois par l'enseignant puis relu avec des explications pour décrypter son contenu.			

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
<p>Lire un tableau</p>	<p>Les élèves lisent un tableau chiffré en relevant des indices pour décrire une évolution. Elle est mise en lien avec la réalité de l'adhésion au nazisme par la violence.</p>	<p>DYSPRAXIE DYSLEXIE Accès difficile aux chiffres</p>	<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en maths : calculer une évolution <p>Démarche :</p> <p>L'enseignant ou des élèves commentent les chiffres pour les rendre explicites. A partir du commentaire du tableau, les élèves calculent l'évolution.</p> <p>Outils :</p> <p>On fait le choix de ne pas présenter ces chiffres sur un graphique qui imposerait des étayages supplémentaires.</p> <p>La capacité à lire un graphique est travaillée dans une autre séance.</p>
<p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les documents est le premier écueil que rencontrent les élèves en situation de handicap. • Les <u>repères</u> de date, de lieux, de présentation des documents sont comme des jalons pour construire le chemin du savoir. • Le <u>temps</u> est une donnée fondamentale, il est important de respecter le rythme des élèves en tenant compte de leur fatigabilité. 			

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
IV. Evaluer			
Répondre à l'oral à des consignes reprenant les capacités exigées.	Les élèves répondent oralement aux questions. L'enseignant veille à impliquer tous les élèves. Une grille permet de relever la participation et la pertinence des élèves.	Dyspraxique Difficultés à s'exprimer oralement.	Mise en place d'un cadre hors menace. Les élèves sont toujours valorisés.
Répondre à l'écrit à des consignes reprenant les capacités exigées.	Les élèves répondent par écrit aux questions. L'enseignant circule dans les rangs et seconde les élèves en difficulté. Le travail est relevé et fait l'objet d'une note chiffrée.	 Impossibilité de rédiger sur une feuille de copie ou sur cahier.	Pour les non-voyants : rédaction sur une machine à écrire braille type Perkins ou sur un bloc-notes braille (type Iris, Esytime, braillesense ou Apex). Les copies papier sont en braille et doivent être lues avec un alphabet braille. Les fichiers numériques sont relevés sur clé USB et lus sur un ordinateur ordinaire.
		 Difficulté pour calligraphier avec soin.	Pour les malvoyants : rédaction sur une feuille classique ou adaptées (lignes plus marquées par exemple). Le peu de soin apporté est toléré.
Raconter à l'oral.	Les élèves racontent à l'oral. Les échanges entre élèves et avec l'enseignant enrichissent le récit. Il est possible d'attribuer une note collective sur 10 en fonction du degré d'intervention de l'enseignant.	Pas de difficulté majeure.	
Raconter à l'écrit.		 DYSPRAXIE DYSLEXIE	Rédaction numérique sur un ordinateur, les fichiers sont relevés sur clé USB et lus sur un ordinateur ordinaire. Les élèves ont accès au correcteur orthographique. L'élève adapte son fichier : police de caractères, couleur des questions et des réponses,...

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
		Difficulté voire impossibilité de rédiger sur une feuille de copie ou un cahier avec une orthographe correcte.	et utilisent les logiciels qui lui conviennent (Zoomtext,...)
	<p>Les élèves racontent à l'écrit.</p> <p>Ils rédigent un développement construit pour caractériser le régime nazi.</p> <p>Une note individuelle est attribuée.</p>	<p>DYSLEXIE Maîtrise de l'orthographe et difficulté de rédaction.</p>  <p>DYSLEXIE DYSPRAXIE Rédaction plus lente.</p>  <p>DYSLEXIE DYSPRAXIE Difficultés à synthétiser et rester dans un cadre.</p>	<p>Démarche :</p> <p>Séquencer les tâches :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Eveiller l'intérêt de l'élève dès le cours précédent pour donner envie et faciliter l'entrée dans le thème. 2. Repérage : recherche des dates, du vocabulaire, les personnages et de l'idée principale. 3. Les caractéristiques du régime nazi. 4. Rédaction. <p>Les élèves dyslexiques ou ceux qui le désirent peuvent rendre uniquement la version non rédigée de l'exercice (avec des exigences orthographiques). Ils sont notés de la même manière mais il sera signifié dans la compétence l'acquisition sans la rédaction.</p> <p>Dans l'évaluation, on met en évidence les étayages : l'élève dispose de fiches d'aide avec les dates, les personnages et le vocabulaire, les élèves échangent leur copie entre eux avec une grille de relecture, l'enseignant corrige l'élève après chaque tâche (dater, situer, nommer les personnages, proposer le vocabulaire spécifique),...</p> <p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quand la saisie est trop difficile, il est possible de recourir à un logiciel de reconnaissance vocale type Dragon. La saisie se fait alors sous la dictée de

Document, source, capacité	Démarche	Difficultés particulières	Adaptations
			<p>l'élève. Cet outil demande toutefois une grande autonomie de l'élève et ne peut pas être utilisé en classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enseignant ou un tiers peut écrire sous la dictée de l'élève. <p>Une fois l'exercice terminé, ils peuvent échanger leur travail et corriger mutuellement l'expression et l'orthographe et faire appel à l'enseignant qui corrige et note sur 10.</p> <p>La correction des questions et la leçon sont distribuées aux élèves afin qu'ils profitent de copie sans faute d'orthographe.</p>
<p>Bilan :</p> <p>Pour un élève à besoin particulier, il faut morceler les tâches afin de rassurer l'élève et l'aider à intégrer les étapes qui vont lui permettre de réussir une tâche complexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cependant ce morcellement rend la gestion du temps plus difficile (tout comme l'écriture braille). Un temps supplémentaire est donc souvent nécessaire. Le travail ne doit pas se prolonger durant la récréation, aussi on ne peut évaluer que le travail réellement fait. On peut décider d'évaluer dans le cadre d'une progression annuelle une des étapes de la mise en récit. • L'évaluation est indispensable durant l'apprentissage car elle permet de vérifier que l'élève s'approprie les connaissances. Elle doit toujours faire apparaître la compensation mise en place. 			

Pour conclure :

- Les étayages, ne doivent jamais être imposés mais proposés. Les autres élèves peuvent en bénéficier mais il est important de bien signifier leur utilisation dans les évaluations.
- Si tous les élèves bénéficient d'un document accessible, on efface souvent la situation de handicap.
- L'AVS, lorsqu'il a été notifié, peut également par son accompagnement rendre le document accessible
- Ce travail sur la forme ne doit pas modifier le fond, en histoire le document ne peut être réécrit.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIVRETS ASH

Pilotage :

M. Benoît Blossier, chargé de recherches au CNRS
Laboratoire de Physiques Théorique Université PARIS-SUD

Membres du groupe :

Mme Nicole Audoin, professeure IUFM
Académie de Nancy-Metz

Mme Véronique Bancel, professeure IUFM
Académie de Nancy-Metz

Mme Sonia Duval, professeure lycée-EREA Toulouse Lautrec
Académie de Versailles

M. Thierry Gozzi, professeur cité scolaire René Pellet
Académie de Lyon

Mme Florence Janssens, IEN-ASH, conseillère technique
Rectorat de Versailles

M. Olivier Launay, IA-IPR
Rectorat de Rouen

Mme Marie-Christine Lévi, professeure lycée Fustel
Académie de Versailles

M. Nicolas Magnin, IA-IPR
Rectorat de Besançon

Mme Marlène Néel, professeure Institut National Jeunes Aveugles
Académie de Paris

Mme Corinne Neuhart, professeure collège François Villon
Académie de Montpellier

Mme Myriam Vial, IA-IPR
Rectorat de Lyon

Experts consultés :

Mme Patricia Arzac, professeure collège Anne Franck
Académie de Lyon

Mme Danielle Beauplet, professeure lycée Marc Bloch
Académie de Strasbourg

M. Pascal Convers, professeur lycée Pierre Brossette
Académie de Lyon

Mme Corinne Gallet, professeure Institut national supérieur de formation et de recherche pour
l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés
Académie de Versailles

Mme Gwenaëlle Le Gorrec, professeure collège Elie Vignal
Académie de Lyon

Mme Catherine Loret, professeure collège Jean Lecanuet
Académie de Rouen

Mme Sonia Périno, professeure collège André Theuriet
Académie de Nancy-Metz

Experts référents :

Mme Catherine Biaggi, IGEN

M. Michel Bovani, IGEN

Mme Brigitte Hazard, IGEN

M. Vincent Maestracci, IGEN

M. Antoine Mioche, IGEN

M. Michel Vigneron, IA-IPR

M. Dominique Willé, IA-IPR

Avec la participation de la DGESCO, bureau de la personnalisation des parcours scolaires et de la
scolarisation des élèves handicapés